



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 59860

### Texte de la question

M Marc Dolez attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur la fête de la musique, qui s'est déroulée le 21 juin 1992. Il le remercie de bien vouloir tirer un premier bilan de cette opération, tant au plan national que pour le Nord - Pas-de-Calais.

### Texte de la réponse

Reponse. - Cette année, la fête de la musique s'est déroulée sur l'ensemble du week-end des 20 et 21 juin. Toutes les musiques ont pu s'exprimer, soit à l'occasion des concerts organisés, soit par des manifestations individuelles spontanées. Même si, parfois, la pluie est venue contrarier le déroulement de telle ou telle prestation musicale, un nombreux public a assuré une nouvelle fois le succès total de cette fête devenue une tradition populaire pour célébrer le premier jour de l'été. Le ministère de l'éducation nationale et de la culture s'est mobilisé davantage encore pour assurer le succès de la fête de la musique en ouvrant aux musiciens musées, monuments historiques et théâtres. Les établissements scolaires ont fourni dans chaque académie, des chorales et des ensembles instrumentaux de l'enseignement secondaire public pour des prestations diverses. Plusieurs milliers d'enfants et de jeunes ont été mobilisés pour les rencontres de chorales, des récitals de flûte à bec, des productions placées sous le thème de l'Europe ont marqué dans toute la France la célébration de la Fête. Au rectorat de Montpellier, près de 3 000 spectateurs ont pu apprécier un concert de jazz exceptionnel. Il serait bien difficile d'énumérer les différentes actions qui ont caractérisé la fête de la musique sur l'ensemble du pays, mais il est rappelé, par exemple, qu'en Ile-de-France plusieurs centaines de manifestations ont été programmées et, à Paris, 200 cafés (avec la collaboration de la fédération nationale de l'industrie hôtelière) ont proposé des concerts. La région du Nord - Pas-de-Calais s'est mobilisée pour la fête de la musique, principalement dans les villes. Voici une liste non exhaustive des actions musicales qui se sont déroulées dans cette région : sur la grand-place de Lille, 2 000 personnes ont applaudi le grand artiste du reggae Burning Spear et sept autres groupes qui se produisaient au festival des Enfants terribles (alliant cinéma et musique) ; à Tourcoing, la fête de la musique a permis de rehausser la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Tourcoing et Bottrop, avec la participation d'une dizaine de groupes musicaux ; quinze formations, dont beaucoup sont professionnelles, ont donné des concerts à Bethune ; à Ronchin, les écoles ont produit des chants et des danses autour du thème de l'Europe ; des podiums permanents pour l'expression de groupes musicaux ont été constitués à Roubaix, Armentières, Calais, Villeneuve-d'Ascq, Lievin, Douai, Fourmies, Wattrelos ; enfin, à Arras, en dépit de la pluie, la sérénade de l'été a permis de retrouver la grande tradition des fêtes populaires. La fête de la musique continue à se développer dans le monde entier. En Europe, cette fête fut organisée pour la première fois à Madrid, Oslo, Genève, Tirana. L'Afrique francophone participe largement à la fête de la musique. À Dakar, la plus importante manifestation s'est déroulée autour de Youssou N'dour devant plusieurs milliers de spectateurs dans un concert organisé avec le concours de Radio-France International. En Amérique latine, la quasi-totalité des pays ont organisé leur fête de la musique. Enfin, parmi les musiciens français qui participaient à des récitals dans divers pays du monde, il convient de rappeler que Jean-Jacques Goldman était à Seoul, Catherine Lara et Veronique Sanson à Montréal, Christian Malavoi à New

York, les VRP a Kiev et la Mano Negra a Quito.

## Données clés

**Auteur** : [M. Dolez Marc](#)

**Circonscription** : - Socialiste

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 59860

**Rubrique** : Musique

**Ministère interrogé** : éducation nationale et culture

**Ministère attributaire** : éducation nationale et culture

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 13 juillet 1992, page 3091